



# AUDIT POINT DE VENTE BURALISTE

2 jours d'accompagnement individuel financé par le fonds de transformation buralistes pour vous permettre de bénéficier d'aides financières à votre transformation

## Objectifs

- ▶ Aider à l'élaboration d'une feuille de route de votre projet de transformation avec des axes prioritaires
- ▶ Obtenir une aide financière d'au moins 30 % du montant du projet, plafonnée à 33 000 € HT par point de vente (40 % si le buraliste bénéficie du complément de remise : cas où il réalise moins de 400 000 € de C.A. de tabac annuel)

## Public visé

- ▶ Tous les buralistes du département 44

## Notre offre

- ▶ Un conseiller CCI se déplace dans votre point de vente pour réaliser l'audit qui comprend une analyse du point de vente, de l'environnement commercial et vous apporte ses conseils et l'aide nécessaire pour bâtir votre projet

## Étapes

- ▶ **L'audit de votre point de vente**  
Diagnostic complet à 360 degrés de votre point de vente, réalisé sur site pour identifier ses besoins de transformation et son niveau d'attractivité
- ▶ **L'étude de votre zone de chalandise**  
Positionnement de votre point de vente par rapport à son environnement immédiat et identification des opportunités de développement
- ▶ **La feuille de route pour accélérer votre diversification**  
Remise d'un rapport d'audit et de conseils permettant d'orienter vos priorités de développement et vos choix d'investissements

## Livrable

- ▶ Rapport d'audit et de conseils permettant d'orienter vos priorités de développement et vos choix d'investissements

## Points analysés

L'ensemble des facteurs de performance de votre bureau de tabac :

- ▶ Offre et attractivité
- ▶ Zone de chalandise et marché
- ▶ Opportunités de développement

## Points forts pour les entreprises

<b>CONSEIL</b>	Un conseiller expert qui connaît parfaitement le tissu économique local
<b>ACCOMPAGNEMENT</b>	Un accompagnement post-audit de votre transformation (sécurité, accessibilité, digitalisation, ...)

## Tarif

- ▶ 1 300 € HT